

Varicelle



Epidémiologie

Agent infectieux	Virus varicella-zoster (VZV)
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<p>En l'absence d'immunité pour VZV, probabilité de transmission très élevée (>85%)</p> <ul style="list-style-type: none"> • par fines gouttelettes < 5 microns (aérosol), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation ou l'éternuement. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et être transportées à distance. D'autres personnes peuvent donc s'infecter sans qu'il y ait une proximité immédiate avec le patient source • par contact direct entre patients • par l'intermédiaire du personnel (mains) • par contact indirect (matériel de soins ou d'exams, instruments, environnement immédiat)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	<ul style="list-style-type: none"> • extrêmes : 10 à 21 jours • médiane : 14 à 16 jours • en cas d'administration d'immunoglobulines spécifiques, la durée de l'incubation peut être prolongée d'une semaine
Durée d'infectiosité	De 1 à 2 jours avant l'apparition du rash jusqu'à ce que toutes les lésions soient croûteuses (5 jours ou plus si persistance de lésions actives)

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	CONTACT + AEROSOL
Placement du patient	<p>Chambre individuelle, pression négative souhaitable. Cohortage possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)</p> <p>Pour prise en charge à l'HEL, se référer à varicelle prise en charge</p>
Signalétique	<ul style="list-style-type: none"> • Affiche A3 sur la porte à l'extérieur de la chambre • Statif avec blouses/masques FF2 et affiche mesures vestimentaires devant la chambre • Affiche sortie sur la porte à l'intérieur de la chambre • Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport • Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles. Privilégier le matériel à usage unique
Voisins	Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
Durée des mesures	Jusqu'à l'absence de nouvelles vésicules (minimum 5 jours, voire plus en cas d'immunosuppression)
Transport du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque de soins par le patient • Literie et chemise du patient propres • Désinfection du lit Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates • Limiter les déplacements aux besoins essentiels
Visiteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les visiteurs non immuns ne devraient pas entrer en contact avec les patients infectés • Les visites d'adultes non immuns sont possibles uniquement avec l'accord du service HPCI (port de masque FFP2) • Ne pas s'asseoir sur le lit • Désinfection des mains en sortant de la chambre
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller particulièrement à ce que les patients atteints de varicelle n'entrent pas en contact avec les patients immunocompromis • La varicelle chez la femme enceinte, les parturientes et leur nouveau-né nécessite des mesures particulières • Si les Mesures Additionnelles n'ont pas été mises en place d'emblée, une enquête d'entourage doit être effectuée pour déterminer l'indication à des mesures prophylactiques • Paramètres épidémiologiques propres à la Suisse: probabilité qu'un sujet >10 ans soit immun: 94%, valeur prédictive positive d'une anamnèse positive (prise entre 9 et 18 ans): 98%, valeur prédictive négative d'une anamnèse négative (prise entre 9 et 18 ans): 26%

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat, pas nécessaire si simple passage dans la chambre)
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Masque FFP2, sauf pour le personnel immunisé contre la varicelle avec documentation par la médecine du personnel
Mesures complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel n'ayant pas une varicelle documentée ou n'ayant pas été vacciné ne devrait pas s'occuper de patients avec varicelle, ceci pour éviter de s'infecter d'une part et d'être la source de nouvelles infections d'autre part. S'il est indispensable qu'une telle personne s'occupe de ces patients, elle doit impérativement porter un masque FFP2 • Le personnel non immun avec exposition à la varicelle doit contacter immédiatement la médecine du personnel ou l'infectiologue de garde • Possibilité de vaccination du personnel non immun et travaillant dans un service à risque

--	--

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels. A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, changer le lit et la literie
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient: <ul style="list-style-type: none">• changement du rideau même si le patient reste dans la même chambre• désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc.)
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
-----------------------------	-----